

Montgivray



A MONTGIVRAY, Le 4 février 2020,

Le Maire de MONTGIVRAY,

M. Michel BLIN

SYNDICAT DE PAYS DE LA CHATRE
EN BERRY
15 Rue d'Olmor
36400 LA CHATRE

BORDEREAU D'ENVOI

Veuillez trouver sous ce pli :

Désignation	Nombre	Observation
<ul style="list-style-type: none">- PROJET DE SCOT- Délibération du conseil municipal du 29 janvier 2020 portant avis favorable	1	

Bonne réception.

Cordialement,

Le Maire,
Michel BLIN.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Blin', is written over the printed name of the Mayor.



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTGIVRAY**

Séance du 29 JANVIER 2020

N° 2020-01

L'an deux mil vingt, le 29 JANVIER à 20 heures 00, le conseil municipal de MONTGIVRAY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BLIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 Janvier 2020.

Nombre de membres - Afférents au Conseil Municipal : 19
- Nombre de membres en exercice : 19
- Qui ont pris part aux délibérations : 18(dont 1 pouvoir)

Etaient présents – MM. et MMES Michel BLIN, Jacqueline TEINTURIER, Karl PAWLOWSKY, Hélène CHARRIER, Michel VIÉ, Philippe SAVY, Catherine DUPOIRIER, Sébastien POULAIN, Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT, David ROBIN, Christine PEPIN, Elodie GAULTIER, Jean-Claude MONNET, Claudette TAILLARDAT, Gérard CHENET, Françoise HANNION, Jean-François REBILLAUD.

Etai(en)t excusé(s) : Michelle TRICOT donne pouvoir à Jacqueline TEINTURIER.

Etai(en)t absent(s) : Danielle BAHIAOUI.

Secrétaire Marie-Laure LEGRAND-DUSSAULT.

DOSSIER 2020-29/01-01

AVIS SUR LE PROJET DE SCOT du Syndicat de Pays de La Châtre en Berry

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un document d'orientation et d'objectif du SCOT en date du 28 octobre 2019 a été diffusé aux collectivités pour consultation, celles-ci ayant la possibilité de donner un avis jusqu'en février.

S'ensuivront l'organisation d'une enquête publique, d'éventuelles dernières modifications, et son approbation en juin 2020.

Le conseil municipal,

- après l'exposé du Maire sur les avancements et objectifs du SCOT,
- sur proposition du Maire, après en avoir délibéré à la majorité (3 abstentions JF Rebillaud, F. Hannion, G. Chenet)
- donne un avis favorable au projet de SCOT tel qu'arrêté le 28 octobre 2019.

Fait et délibéré à MONTGIVRAY, le 29 Janvier 2020.

Extrait certifié conforme

Certifié exécutoire

Les formalités de publicité ayant été effectuées le 04/02/20
Et la délibération ayant été reçue en Sous-préfecture le 04/02/20

Michel BLIN, maire

Le Maire,
Michel BLIN.





